


Kati, le

30 NOV. 2023

COMMUNIQUE

Le Directeur Central du Service de Santé des Armées porte à la connaissance des candidats au concours de recrutement direct de professionnels de santé que la date de concours est fixée au **dimanche 03 décembre 2023**, conformément à ce qui suit :

1. Lieux de concours :

- **Prytanée Militaire de Kati** : pour tous les Médecins (Spécialistes et Généralistes), les Pharmaciens, les Ingénieurs biomédicaux, les Techniciens biomédicaux, les Sages-Femmes et Infirmiers biologistes.
- **Groupe scolaire « Amadou Aya Sanogo »** sise au Camp Soundiata Keita de Kati et **Lycée Mamby Sidibé de Kati** : pour tous les autres Infirmiers (en dehors de ceux ci-dessus cités).

2. Divers :

L'appel des candidats est prévu pour 07h30 et le début des épreuves à 08h00.

L'accès de la salle est strictement subordonné à la présentation d'une pièce d'identité nationale en cours de validité et du ticket reçu lors du dépôt.

Les listes des candidats retenus seront affichées à la Direction Centrale du Service de Santé des Armées et dans chaque centre.

Les téléphones portables sont interdits dans la salle.

Ampliations :

- IGAS..... CR
- CEMGA..... CR
- DIRPA.....Attribution
- ARCHIVES & CHRONO

**Le Directeur Central du Service
de Santé des Armées**



Colonel-Major Guédiouma DEMBELE
Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Santé